

Les deux églises

Une renaissance au service de l'art contemporain

C'est un magnifique pari que viennent de remporter l'Etat et la collectivité chelloise avec la réhabilitation des églises Sainte-Croix et Saint-Georges et leur mutation en centre d'art contemporain.

Samedi 13 septembre est une date à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la ville de **Chelles** : elle restera comme celle qui consacra la renaissance des églises Sainte-Croix et Saint-Georges, deux des plus prestigieux vestiges nationaux du Moyen-Age mérovingien. La célébration d'un tel événement impliquait la venue de personnalités ad hoc. A l'exception notable de Marc Barani, architecte du projet, qui a préféré se rendre à la Mostra Internazionale di Architettura di Venezia, toutes les personnes qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, à sa réalisation, ont été au rendez-vous. Parmi elles, citons Olivier Kaepelin, délégué aux arts plastiques du ministère de la Culture et de la Communication, Jean-François de Canchy, directeur régional des Affaires culturelles, Michel Jeanjean, sous-préfet de Torcy, Yves Albarello, député-maire de Claye-Souilly, Lydie Autreux, conseillère générale, Jean-Jacques Marion, président de Marne et Chantier, Jean-Paul Planchou, maire de Chelles et bien entendu Martin Szekely, le célèbre designer à qui les deux églises réhabilitées doivent tout, ou presque.

Mais en fait de réhabilitation, de quoi s'agit-il précisément ? Rappelons d'abord au lecteur l'état dans lequel se trou-

vaient ces deux vestiges de l'Abbaye royale de Chelles il y a à peine dix ans. Abandonnées à leur sort après avoir fait office tout au long du XIXe siècle d'auberge, de grange, de logement, et même abrité au cours du siècle dernier quantité de commerces, les deux églises présentaient alors un état de vétusté et de délabrement si avancé que les partisans de sa rénovation passaient pour des illuminés. La municipalité de Jean-Paul Planchou décida en 1999 de commencer d'importants travaux de restauration et de stabilisation, pour un coût de 1,2 million d'euros. Pour son aménagement, une procédure de commande publique fut engagée deux ans plus tard avec l'Etat : celle-ci avait pour objectif de transformer un monument historique en lieu d'exposition dédié à l'art contemporain (coût : 1,4 million d'euros). Martin Szekely et Marc Barani furent sélectionnés pour relever ce puissant défi. La réputation du premier n'était plus à faire : créateur du verre Perrier, il a travaillé pour Decaux, Legend, Hermès, Cristofle, etc. Il est considéré comme l'un des plus éminents designers de notre pays. Du second, il faut retenir de grands projets urbanistiques : le centre de maintenance du tramway de Nice, le pont Renault de Bou-

logne-Billancourt ou encore les logements sociaux de Saint-Jacques de la Lande. Citons encore la tombe de Rafic Hariri à Beyrouth et la bibliothèque de Tripoli.

Sobriété du projet

Le projet artistique des deux hommes repose donc tout entier sur l'équation suivante : réhabiliter un monument de façon assez discrète pour que celui-ci ne devienne pas le centre d'attention, mais qu'il révèle au contraire toutes les beautés qu'il abrite et qu'il entourent. A ce titre, le choix de vitraux transparents, d'un seul tenant, est éloquent : d'un côté, ils laissent largement passer la lumière naturelle, créant une luminosité fluctuante au sein de l'espace d'art ; de l'autre, l'ouverture vers la ville, dont les environs immédiats (HLM, mairie, bientôt un gymnase) sont parfaitement assumés et intégrés. A propos de cette transparence, Marc Barani déclare : « *Le vitrail dans la culture française et catholique est toujours figuratif et translucide, on ne voit pas à travers, c'est à peu près la règle. C'est un filtre et cela figure l'absence. Mais ce n'est pas vrai pour les églises du Nord. Vous êtes dans une église au Danemark, ce n'est pas un hasard, vous voyez dehors. Parce que l'idée de la maison de Dieu n'est pas dans*

un lieu sacralisé en dehors du monde : elle est dans la ville. »

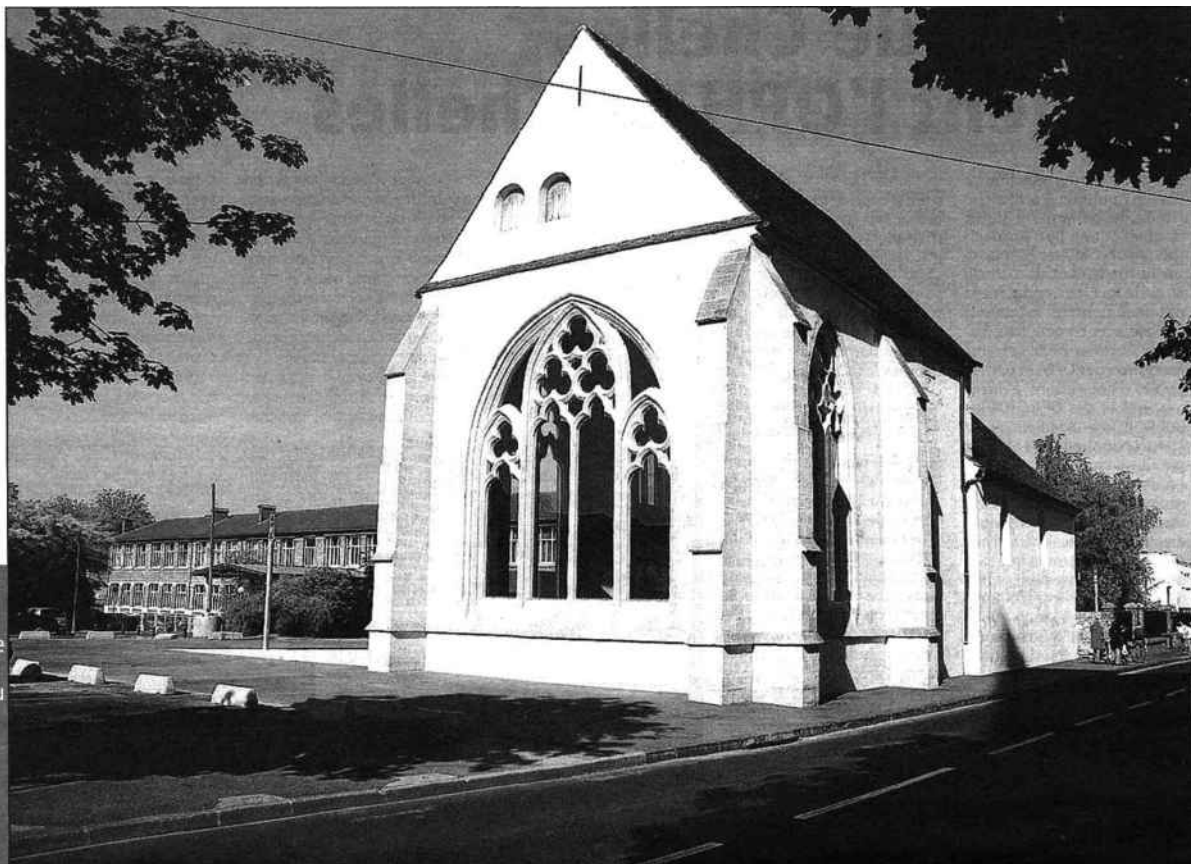
Concernant la désarmante sobriété des lieux, Martin Szekely explique : « *Nous voulions restituer le lieu dans sa plus simple expression, dans son plus grand volume, libéré de tout ce qui nous semblait superflu. Faire œuvre par le vide et rester en retrait.* »

Résolument engagée depuis 1998 dans la création contemporaine, pour laquelle elle a créé résidences artistiques, expositions et salons annuels, la ville de Chelles a choisi les deux églises comme lieu de découverte d'un art si souvent considéré comme élitiste. « *L'art contemporain n'est pas le plus accessible* », reconnaissait le maire de Chelles dans son discours inaugural. « *Nous avons donc un effort de conviction à témoigner. Mais notre volonté de pédagogie est forte. Le défi à relever est que les Chellois s'approprient ce lieu, qu'ils se retrouvent à la « croisée des arts », ainsi que nous l'avions défini avec Jean-Marc Ferrand (NDLR : ancien adjoint au maire en charge du développement culturel). Ce doit être un lieu de vie.* » Après plusieurs décennies d'interuption, la vie reprendra donc ses droits le 27 septembre, avec l'ouverture officielle du centre d'art et une première exposition, ouverte à tous. Rendez-vous est pris.

Ludovic Francisco

UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Au début du VI^e siècle, une villa royale mérovingienne s'installe à Chelles. Clotilde, l'épouse de Clovis, y fonde une église Saint-Georges, ce que confirme la découverte de nombreux sarcophages dans l'édifice. Bathilde, veuve de Clovis II, fonde au même endroit un monastère féminin consacré à la Sainte-Croix en 662. Au VIII^e siècle, l'abbesse Gisèle, sœur de Charlemagne, fait construire une nouvelle abbaye sous l'actuel hôtel de ville, laissant l'ancien monastère aux moines. En 1254, une réfection adjoint à la nef romane un chœur gothique. Le bouchage de l'arc entre les deux parties, au XVI^e siècle, aboutit à la création des églises Sainte-Croix, pour les religieux, et Saint-Georges, pour les paroissiens. En 1794, l'abbaye est séparée en parcelles comme biens paroissiaux. Les églises sont alors transformées en lien avec les usages qui s'y déploient : auberge, granges et greniers à grains, puis rapidement en logements. Les baies sont bouchées, des portes et fenêtres sont percées, les voûtes démolies. Vers 1931, divers commerces sont installés au rez-de-chaussée (épicerie, charbonnerie, magasin de literie, marchand de cycles et pneus...). Le plan d'urbanisme des années 70 reconfigure l'environnement proche des deux églises, celles-ci devenant peu à peu vides de toute vie. En 1974, l'édifice est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, puis classé dix ans plus tard. Jusqu'à sa réhabilitation, commencé en 1999...



Entre une école de type « Jules Ferry », une mairie de style, des HLM (en attendant un nouveau gymnase de cuivre et de verre), les deux églises réhabilitées s'insèrent dans un paysage composite.